

Nouaceur: des unités de production informelles relocalisées dans la nouvelle zone d'activité économique d'Ouled Azzouz



La nouvelle zone d'activité économique (ZAE) d'Ouled Azouz, dans la province de Nouaceur.

À un prix locatif de 15 dirhams/m², une centaine d'unités de production informelles seront délocalisées à la nouvelle zone d'activité économique (ZAE) d'Ouled Azouz à Nouaceur.

Objectif: prévenir tout incident qui pourrait menacer la sécurité des travailleurs.

Lors d'une rencontre organisée hier vendredi 26 mai, à la nouvelle zone d'activité économique (ZAE) d'Ouled Azzouz, dans la province de Nouaceur, le wali de la région Casablanca-Settat Saïd Ahmidouche a présenté la démarche de délocalisation des unités de production informelles.

Ce modèle permettra aux industriels d'exercer leurs activités dans de bonnes conditions et d'éviter les incidents qui se sont déjà produits dans des unités clandestines, basées dans des sous-sols ou des caves, à l'image du drame survenu à Tanger en février 2021, qui a coûté la vie à 28 travailleurs.

Dans un premier temps, un lot de 50 unités, sur un total de 132, a été attribué au niveau de la nouvelle ZAE à d'anciennes unités de production identifiées à risque, principalement dans le secteur du textile. D'une superficie de 195 m², ces locaux industriels seront loués à prix symbolique de 15 dirhams/m².

Le ministère de l'Industrie et du Commerce s'engage par ailleurs, dans le cadre du programme Salama PME, à accorder aux bénéficiaires un soutien financier plafonné à 36.000 dirhams par unité, afin de prendre en charge 50% du montant du loyer durant les deux premières années d'activité, a précisé Ratiba Assal, cheffe du service Industrie au niveau de la Délégation régionale du ministère de l'Industrie.

Un soutien pour l'acquisition des équipements à hauteur de 30%, plafonné à 34.000 dirhams, sera également accordé à ces unités, assorti d'un accompagnement sur leurs plans de formation et de développement des capacités à hauteur de 30.000 dirhams, a conclu la responsable du ministère.